



De gauche à droite : Sébastien Van Achter, Stéphanie Blanc, Laurent Schouwey, Sandrine Elegoët, Pascal Chauvel, Chloé Do Peccate, Ornella Ruopoli, Maxence Cazeaux, Isabelle Dellière.

Chères consœurs, Chers confrères,

J'espère que la pause estivale aura été bénéfique et que la rentrée de septembre s'est déroulée pour chacun d'entre vous dans les meilleures conditions possibles.

Comme je vous l'avais annoncé dans le bulletin de juillet dernier, le temps de l'élection complémentaire pour notre CROPP est arrivée. Il s'agira pour l'ensemble des Pédicures-Podologues de Nouvelle-Aquitaine d'élire un candidat masculin qui sera le dixième élu de vos représentants. Nous comptons donc sur vous, messieurs, pour présenter vos candidatures ainsi que sur vous tous pour participer à cette nouvelle élection.

La nouvelle équipe est à l'ouvrage pour représenter notre profession aussi bien auprès des ARS dans le cadre de la crise sanitaire qu'auprès de vos élus locaux dans les réunions concernant les CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) qui se créent un peu partout sur le territoire Néo-Aquitain.

Nous le savons aujourd'hui et nous l'avons vérifié lors de ces derniers mois, être informé est primordial et l'information doit circuler rapidement. Je ne peux que vous encourager à mettre à jour régulièrement vos coordonnées (téléphone, adresse mail, adresse postale) auprès du secrétariat du CROPP afin que nous puissions échanger avec vous le plus aisément possible.

Une amélioration sur le plan sanitaire se profile et chacun d'entre nous, par les gestes barrières, la vaccination, l'ensemble des précautions prises et des efforts fournis, a participé à ce mieux. Ne relâchons pas nos efforts.

Prenez soin de vous,

Bine confraternellement,

Pascal Chauvel

Président CROPP Nouvelle-Aquitaine

- 1 **Éditorial**
- 2 **Couverture vaccinale des professionnels de santé libéraux / Compte de résultat 2020 / Budget prévisionnel 2022**
- 3 **Élections Complémentaires**
- 4 **Le mot du secrétariat / Agenda / Mouvements du tableau**



115, rue Jules Ferry
33 200 BORDEAUX
Tél. 09 54 68 23 64
Fax 09 57 06 77 71
contact@nouvelle-aquitaine.
cropp.fr
contact2@nouvelle-
aquitaine.cropp.fr

**Permanences
téléphoniques**

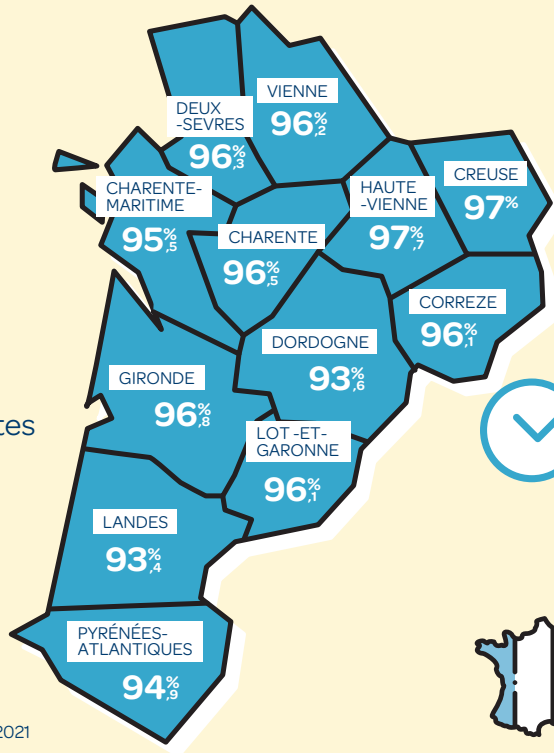
Lundi au Vendredi
9 h > 12 h 30
13h30 > 17h

Editeur : comité éditorial :
P. Chauvel,
Dépôt légal : Octobre 2021
ISSN 1960-8411

COUVERTURE VACCINALE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX

1 dose au 14 septembre 2021 -
Données santé publique France,
Vaccin COVID, CNAM

- Médecins généralistes et spécialistes
- Chirurgiens-dentistes
- Infirmiers
- Sages-femmes
- Masseurs - Orthophonistes
- Pédicures - Podologues



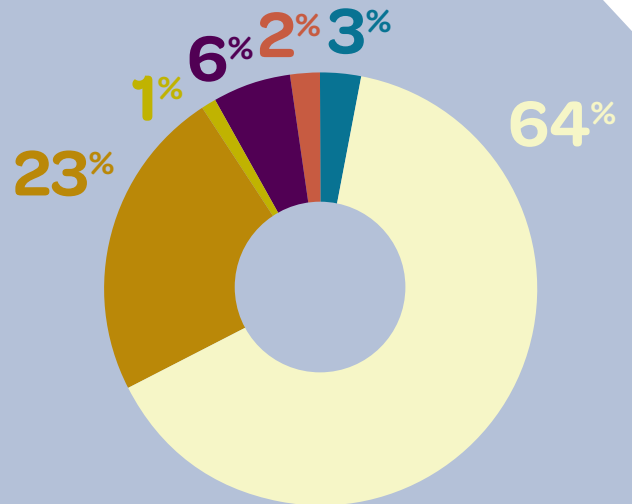
95,9%
Couverture vaccinale
1 dose des professionnels
de santé libéraux
en Nouvelle-Aquitaine
au 14 septembre 2021

93,9%
Moyenne française

D'après données de Santé Publique France du 16 septembre 2021

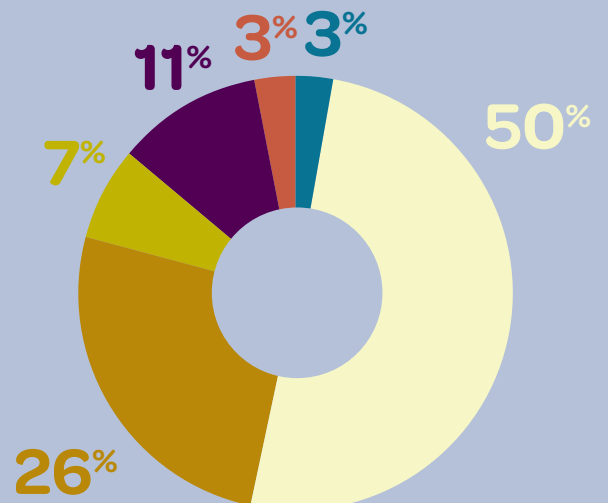
COMPTE DE RÉSULTAT 2020

	En euros
Salaires + charges du personnel	4 504
Frais de fonctionnements	92 154
Indémnités	33 662
Déplacements + Receptions	1 928
Loyers + charges	8 117
Frais postaux + Télécommunications	3 443
TOTAL DES ENCAISSEMENTS	143 808



BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

	En euros
Salaires + charges du personnel	4 600
Frais de fonctionnements	79 669
Indémnités	41 005
Déplacements + Receptions	10 500
Loyers + charges	17 500
Frais postaux + Télécommunications	4 345
TOTAL DES ENCAISSEMENTS	157 619



Élections Complémentaires

Constatant la vacance de poste et en application des articles L.4322-11-3 et R.4125-20-1 du code de la santé publique, il est procédé à des élections complémentaires au sein du CROPP NOUVELLE-AQUITAINE.

Du 26 novembre (9H00) au 10 décembre 2021 (15H00), vous pourrez voter en ligne pour élire **un candidat** (un homme pour respecter la parité), soit 1 poste à pourvoir pour compléter le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et ce pour une durée de mandat allant jusqu'en 2024.

Pour être éligible

Le pédicure-podologue qui souhaite se porter candidat doit être inscrit au tableau du conseil régional ou interrégional concerné par l'élection. Il doit être inscrit à l'Ordre depuis au moins trois ans, soit avant le 10 décembre 2018. Il doit être à jour de cotisation. Il ne doit pas être âgé de 71 ans à la date de clôture de réception des déclarations de candidature. Il ne doit pas avoir fait l'objet d'une peine disciplinaire (avertissement ou blâme) depuis moins de trois ans, ni avoir été frappé d'une interdiction d'exercer quelle que soit sa durée, assortie ou non d'un sursis, ni être radié du tableau de l'Ordre, auxquels cas la privation d'éligibilité est définitive. Enfin il doit être praticien de nationalité française ou ressortissant de l'un des états membres de l'Union européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'Espace économique européen inscrit à l'Ordre.

Comment se porter candidat

Impérativement avant le **mercredi 10 novembre 2021 à 16 heures**, les candidats individuels masculins doivent adresser leur candidature, revêtue de leur signature, par lettre recommandée avec accusé de réception ou la déposer **au siège du CROPP Nouvelle-Aquitaine**, soit à l'adresse suivante :

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES PÉDICURES-PODOLOGUES NOUVELLE-AQUITAINE

115 rue Jules Ferry - 33200 BORDEAUX

Permanences :

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13h30 à 17 h.

Toute candidature parvenue après l'expiration de ce délai (mercredi 10 novembre à 16 heures) sera irrecevable.

La déclaration de candidature

Chaque candidat remplit **une déclaration de candidature** dans laquelle il indique :

- son nom, prénom,
- sa date de naissance,
- son adresse,
- ses titres,
- son mode d'exercice,
- sa qualification professionnelle
- et, le cas échéant, ses fonctions actuelles ou passées au sein de l'ordre et/ou dans des organismes professionnels.

La profession de foi

Le candidat peut également produire une profession de foi. Celle-ci est rédigée en français, présentée sur une seule page de fond blanc, et ne dépassant pas le format 210 x 297 mm, de préférence dactylographiée ou écrite lisiblement au stylo noir. Elle ne peut être consacrée qu'à la présentation du candidat au nom de laquelle elle est diffusée et à des questions entrant dans le champ de compétence de l'Ordre. Toute profession de foi contenant des propos injurieux ou non conforme sera refusée mais n'entraînera pas l'irrecevabilité de la candidature.

Voter par internet

Cette fois encore, le vote a lieu par voie électronique, un vote en toute sécurité et confidentialité.

Ouvert du **vendredi 26 novembre 2021 (9 heures) au Vendredi 10 décembre 2021 (15 heures)**, le vote dématérialisé ainsi que l'organisation des opérations électorales ont été confiés au prestataire AlphaVote.

Sont électeurs tous les pédicures-podologues inscrits au tableau du CROPP Nouvelle-Aquitaine.

Il est possible de vérifier les inscriptions sur la liste électorale affichée à son siège à partir du vendredi 8 octobre 2021 et y présenter d'éventuelles réclamations.

Instructions et codes d'accès au site de vote adressés par mail !

PENSEZ À METTRE VOTRE ADRESSE MAIL À JOUR À VOTRE CROPP !

Tous les électeurs recevront individuellement le 25 novembre au plus tard un message par courriel, émis par AlphaVote, et contenant l'adresse Internet du site de vote, les codes personnels et confidentiels pour y accéder et toutes les indications pratiques pour procéder à son vote. Pendant toute la durée du scrutin 24h/24h, si vous rencontrez des difficultés pour voter en ligne, vous pourrez contacter la cellule d'assistante téléphonique mise à votre disposition via un **numéro vert** dédié.

Pour les électeurs ne disposant pas d'un accès Internet, il est possible de **voter sur place le jeudi 9 décembre 2021** au siège du **CROPP Nouvelle-Aquitaine** où un ordinateur sera mis à leur disposition pendant les heures d'ouverture du conseil.

À la fin de la période de vote, le site de vote sera fermé, les membres du bureau de vote et leur président recevront le décompte des votes et les résultats via un procès-verbal informatisé : cette phase d'annonce des résultats est publique et les professionnels sont invités à y assister.



LE MOT DU SECRÉTARIAT

En cette période de rentrée, pensez à mettre à jour vos coordonnées et nous communiquer tous changements. Changement d'adresse de correspondance, de téléphone, e-mail, ...

Pour rappel, ces formalités sont obligatoires car le tableau de l'Ordre doit comporter des données actualisées. Les ordres des professions de santé sont aujourd'hui le guichet unique du professionnel pour l'ensemble de ses démarches administratives. **Merci d'avance.**

AGENDA

22/10/21
Conseil Régional Extra

05/11/21
Réunion du bureau

10/12/21
Conseil Régional

MOUVEMENTS DU TABLEAU du 21/06/2021 au 13/09/2021

Inscriptions

Nom	Prénom	Dép.	Nom	Prénom	Dép.
ABDI	SABRINA	30	GOWLAND	GEORGINA	16
ALABOUVETTE	AUORE	17	HANSMAENNEL	LEANA	33
ARLIE	XAVIER	64	HAZARD	CHARLOTTE	17
BESSE	OCÉANE	40	JACOB	LÉA	33
BIDANDA	CAMILLE	40	JOUSSELIN	LÉA	47
BOURBONNAUD	PAULINE	87	LAMOTHE	CÉCILE	40
BOURDON	LUCAS	33	LAURENT	BRYAN	16
BOURGEON	MAXIME	33	LEPAGE	MÉLINE	33
BOUSSARIE	LUCIE	33	MEURGEY	AXELLE	33
BRANGEON	LAURINE	79	NIETO	ANTONY	33
BROTTIER	LOUISE	19	OLLIVIER	FLORIAN	33
CALLEGARI	BAPTISTE	17	PARAGOT	BAPTISTE	33
CAZABAN-CARRAZE	JÉROME	17	PIVARD	MATTHIEU	33
CIUTAD	JEANNE	40	RICHON	DANIELLE	87
CONCHY	LOLA	33	ROY	OPHÉLIE	16
COUGET	SOPHIE	64	SAUVEROCHE	CHARLOTTE	33
DAILLEDOUZE	MAREVA	40	SELARL	LAGRIFFOUL-DHENRY	47
DANOIS	MAËVA	40	SELARL	IRÈNE POCHELU	64
DARRIEUMERLOU	MAYLIS	64	SORCE	GLADYS	33
DUBECQ	MATHILDE	40	SOUBIROU	CHLOÉ	64
DUBOIS	AURÉLIE	85	TERRANOVA	NICOLAS	33
DUGUET	FANNY	33	TOULOUSE	MARIE	33
FAYETTE	LISE	24	VIGNERON	SARAH	33

Transferts vers une autre Région

Nom	Prénom	Vers
DUBOIS	AURÉLIE	PAYS-DE-LA-LOIRE
ETHEVE	ALEXANDRE	ÎLE-DE-FRANCE & OUTRE-MER
GRICOURT	ANTOINE	NORMANDIE
NAVARRO	LAETITIA	CENTRE-VAL-DE-LOIRE

Transferts vers CROPP Nouvelle-Aquitaine

Nom	Prénom	Dép.	Depuis
BOUDIN	MALIE	24	PAYS-DE-LA-LOIRE
DA SILVA	CAPUCINE	33	GRAND-EST
DHENRY	FLORIAN	46	OCCITANIE
DO SANTOS	JOHANA	40	ÎLE-DE-FRANCE & OUTRE-MER
ECK	CHARLOTTE	17	HAUT-DE-FRANCE

Cessations d'activités

Nom	Prénom	Dép.	Nom	Prénom	Dép.
CARRIQUIRY-TRICHET	FRANÇOISE	64	LEPAGE	MÉLINE	33
CHAMINAND	MARLON	33	PETIT	RACHEL	19
FOYARD	BENJAMIN	40	PONTACQ	FAUSTINE	40
GAY	JEANINE	64	TOURNIE	ISABELLE	86